

Les pôles missionnaires paroissiaux du diocèse de Fréjus

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Diocèses](#)

Date : 13 mai 2011

Mgr Podvin aborde ensuite une initiative portée par le **diocèse de Fréjus-Toulon**, diocèse dynamique s'il en est :

Le principe des pôles missionnaires paroissiaux concrétise, en termes de réaménagement pastoral, les perspectives de la nouvelle évangélisation. Face au vieillissement et à l'essoufflement de certaines paroisses, il invite les fidèles et les pasteurs, ensemble, à un sursaut de foi pour relever le défi missionnaire. Le mode de fonctionnement de ces pôles, élaboré en lien avec l'Institut missionnaire diocésain (organe de formation et de soutien des actions d'évangélisation, dans la perspective de la nouvelle évangélisation) a été approuvé par le Conseil épiscopal et presbytéral et promulgué en 2003. Les aspects les plus saillants sont les suivants :

- Le choix de la paroisse, comme lieu de communion et de mission.
- Une équipe sacerdotale rassemblée autour d'une vision.
- La mise en place d'une fraternité paroissiale composée des prêtres et de laïcs engagés.
- Une dynamique missionnaire structurée selon quatre axes : la dimension d'évangélisation, la dimension catéchuménale de formation, la dimension liturgique et la dimension diaconale.
- Un objectif de croissance de la communauté chrétienne, organisée à partir d'une structure cellulaire, c'est-à-dire la prise de conscience que la communauté paroissiale se distribue en autant de « communautés ecclésiales de base » ou *ecclesiolae* (*Redemptoris Missio* n. 51) (c).

Chaque cellule privilégie les relations de proximité, d'accueil personnalisé, de prière, d'accompagnement, de stimulation fraternelle par l'échange spontané et l'interpellation mutuelle, en se rapportant organiquement à la paroisse. Chaque *ecclesiola* doit être un lieu d'accueil et de cheminement. Ce processus de démultiplication doit se coupler avec le souci de la croissance personnelle des membres et de leur insertion dans la vie de la communauté.

La mise en place d'un pôle missionnaire paroissial requiert d'abord le rassemblement de l'équipe sacerdotale autour d'une vision commune. Cette équipe s'adjoint ensuite des consacrés et des laïcs pour constituer une « fraternité paroissiale ». Elle doit témoigner de la possibilité d'une vie de communion en étant d'abord un cénacle de prière, puis en se formant à la mission. C'est à partir d'elle que le projet missionnaire du pôle apparaît.